

CHRONIQUES

LEGISLATION TURQUE

MONÉTIARURE

Les lois turques relatives à la monnaie ont été publiées dans le Journal Officiel de la République de Turquie le 15 Mars 1954. Elles sont relatives à la création d'une nouvelle monnaie nationale, le Lira, et à la suppression de l'ancienne monnaie, le Millîr.

LE NOUVEAU LIRA

La loi n° 1000 du 15 Mars 1954, relative à la création d'une nouvelle monnaie nationale, le Lira, et à la suppression de l'ancienne monnaie, le Millîr, est divisée en deux articles.

L'article 1er de la loi n° 1000 du 15 Mars 1954, relative à la création d'une nouvelle monnaie nationale, le Lira, et à la suppression de l'ancienne monnaie, le Millîr, dispose que la nouvelle monnaie nationale, le Lira, est créée et que l'ancienne monnaie, le Millîr, est supprimé. Le Lira est divisé en centimes et le Millîr en millièmes. Le Lira est la monnaie nationale de la République de Turquie et le Millîr est la monnaie nationale de la République de Turquie avant le 15 Mars 1954. Le Lira est la monnaie nationale de la République de Turquie et le Millîr est la monnaie nationale de la République de Turquie avant le 15 Mars 1954. Le Lira est la monnaie nationale de la République de Turquie et le Millîr est la monnaie nationale de la République de Turquie avant le 15 Mars 1954.

Les lois relatives à la monnaie ont été publiées dans le Journal Officiel de la République de Turquie le 15 Mars 1954. Elles sont relatives à la création d'une nouvelle monnaie nationale, le Lira, et à la suppression de l'ancienne monnaie, le Millîr.

LEGISLATION TURQUE

NOMENCLATURE

Nous retiendrons, pour ces deux dernières années, parmi les lois votées par la Grande Assemblée Nationale Turque (Türkiye Büyük Millet Meclisi Kanunları) et les autres sources du droit turc, les normes suivantes :

A N N E E 1 9 5 0 :

A — ACTES INTERNATIONAUX (BILATERAUX, PLURILATERAUX) :

§ Loi No. 5480 du 26.12.1949 (*) (J. off. du 3.1.1950), ratifiant l'accord de paiement et de compensation entre les pays européens pour les années 1949 et 1950 avec ses annexes et le protocole concernant la validité provisoire de cet accord, conclu à Paris le 7 septembre 1949 entre la Turquie et l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Hollande, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni de Grande Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, la Suisse, les Hauts-Commandants des zones d'occupation d'Allemagne (des Etats-Unis d'Amérique, de France, du Royaume-Uni), le Commandant de la zone anglo-américaine du Territoire libre de Trieste.

(*) La date citée la première est celle de l'adoption par la Grande Assemblée Nationale; la seconde, celle de la publication dans le "Resmî Gazete" (Journal officiel).

§ Loi No. 5481 du 26.12.1949 (J. off. No. 7396 du 3.1.1950), prolongeant d'un mois l'application de l'accord de commerce et de paiement entre la Turquie et l'Italie.

§ Loi No. 5482 du 26.12.1949 (J. off. No. 7396 du 3.1.1950), ratifiant le Traité de commerce et de paiement et ses annexes entre la Turquie et l'Italie, signé à Rome le 10.11.1948.

§ Loi No. 5484 du 26.12.1949 (J. off. No. 7396 du 3.1.1950), ratifiant l'accord entre la Turquie et le Danemark sur le commerce et les paiements ainsi que ses annexes, signé à Ankara le 15 décembre 1949.

§ Loi No. 5485 du 26.12.1949 (J. off. No. 7396 du 3.1.1950), ratifiant l'accord de commerce entre la Turquie et l'Union économique belgo-luxembourgeoise ainsi que l'accord de paiement entre la Turquie et la Belgique, signés à Rome le 2 décembre 1948.

§ Loi No. 5486 du 26.12.1949 (J. off. No. 7396 du 3.1.1950), prolongeant l'accord turco-belge du 2.12.1948 et l'accord entre la Turquie et l'Union belgo-luxembourgeoise.

§ Loi No. 5505 du 4.1.1950 (J. off. No. 7402 du 10.1.1950), ratifiant les accords de commerce et de paiement entre la Turquie et la Tchécoslovaquie signés à Prague le 9 juillet 1949.

§ Loi No. 5506 du 4.1.1950 (J. off. No. 7402 du 10.1.1950), ratifiant l'accord et les lettres annexées concernant la liste d'importation et d'exportation révisée et remplaçant les listes A et B citées à l'article 2 de l'accord de commerce conclu le 15.1.1949 entre la Turquie et les gouvernements militaires de France, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni en Allemagne occidentale.

§ Loi No. 5512 du 11.1.1950 (J. off. No. 7409 du 18.1.1950), ratifiant la Convention internationale sur la protection de la sécurité de la vie en mer, signée à Londres le 31 mai 1929.

§ Loi No. 5513 du 11.1.1950 (J. off. No. 7410 du 19.1.1950), ratifiant les accords de commerce et de paiement et le modus vivendi signés à Vienne le 9 août 1949 entre la Turquie et l'Autriche.

§ Loi No. 5514 du 11.1.1950 (J. off. No. 7410 du 19.1.1950), ratifiant les accords de commerce et de paiement et les annexes entre la Turquie et la Hollande, signés à Ankara le 6 septembre 1949.

§ Loi No. 5515 du 11.1.1950 (J. off. No. 7410 du 19.1.1950), modifiant l'article 4 de l'accord de paiement entre la Turquie et la Finlande du 12.5.1948, par échange de lettres du 29 août 1949.

§ Loi No. 5525 du 6.2.1950 (J. off. No. 7429 du 10.2.1950), ratifiant l'accord pour l'organisation de la navigation aérienne entre la Turquie et l'Italie, signé à Ankara le 25 décembre 1949.

§ Loi No. 5526 du 6.2.1950 (J. off. No. 7429 du 10.2.1950), ratifiant l'échange de lettres des 21 et 30 novembre 1949 entre le Ministre des Affaires Etrangères de Turquie et l'Ambassadeur des Etats-Unis à Ankara concernant le droit de tirage en faveur de la Turquie, dans le cadre de la coopération européenne, d'une somme de 55 millions et 300.000 dollars, conformément aux accords intereuropéens de paiement et de compensation du 7.9.1949.

§ Loi No. 5527 du 6.2.1950 (J. off. No. 7429 du 10.2.1950), ratifiant les lettres échangées entre le Consul général de Turquie représentant le Gouvernement turc et le Représentant du Haut Commissariat des Alliés en Allemagne sur l'acceptation de la clause de la nation la plus favorisée pour les navires turcs se trouvant dans les ports de la République fédérale allemande et les navires allemands se trouvant dans les ports de la République turque.

§ Loi No. 5543 du 16.2.1950 (J. off. No. 7436 du 18.2.1950), ratifiant la Convention internationale No. 2 concernant le chômage, adoptée à la Conférence de Washington (1919) de l'Organisation internationale du Travail.

§ Loi No. 5544 du 16.2.1950 (J. off. No. 7436 du 18.2.1950), concernant l'adhésion de la Turquie au "Règlement international pour empêcher l'abordage en mer", conclu à la Conférence de protection de la vie en mer, (Londres 1948) et sa ratification.

§ Loi No. 5570 du 1.3.1950 (J. off. No. 7448, du 4.3.1950), ratifiant le Protocole et son annexe (adopté à Lake Success en

1949) à l'arrangement international signé à Paris le 18 mai 1904 pour aspirer une protection efficace contre la traite des blanches considérée comme commerce criminel et la Convention internationale signée à Paris le 4 mai 1910 concernant la répression de la traite des blanches.

§ Loi No. 5571 du 1.3.1950 (J. off. No. 7448 du 4.3.1950), ratifiant le Protocole du 4 mai 1949 signé à New York et son annexe, amendant l'arrangement signé à Paris le 4 mai 1910 sur la répression de la circulation des publications obscènes.

§ Loi No. 5575 du 1.3.1950 (J. off. No. 7448 du 4.3.1950), ratifiant le Protocole de Paris du 19.11.1948 plaçant sous contrôle certaines drogues non visées par la Convention du 13.7.1931, amendé par le Protocole signé à Lake - Success, New York le 11.12.1946.

§ Loi No. 5596 du 13.3.1950 (J. off. No. 7460 du 18.3.1950), portant ratification de l'accord signé à Ankara le 27.12.1949 entre la Turquie et les Etats-Unis sur l'emploi des sommes procurées en application de l'accord du 27.2.1947 conclu au Caire entre le Gouvernement turc et les Etats-Unis.

§ Loi No. 5597 du 13.3.1950 (J. off. No. 7460 du 18.3.1950), ratifiant le Protocole et ses annexes entre la Turquie et la Yougoslavie, relatif à l'indemnisation des biens et intérêts turcs en Yougoslavie, signé à Ankara le 5 janvier 1950.

§ Loi No. 5598 du 15.3.1950 (J. off. No. 7462 du 21.3.1950), ratifiant l'adhésion (avec réserve à l'article 2), du Gouvernement de la République turque à la Convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation des Nations-Unies, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13.2.1946.

§ Loi No. 5615 du 20.3.1950 (J. off. No. 7466 du 25.3.1950), ratifiant le modus vivendi et l'accord de paiement et de commerce avec ses annexes, signé à Ankara le 5.1.1950 entre la Turquie et la Yougoslavie.

§ Loi No. 5630 du 3.3.1950 (J. off. No. 7469 du 29.3.1950), ratifiant la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptée à Paris le 9.12.1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

§ Loi No. 5640 du 23.3.1950 (J. off. No. 7470 du 30.3.1950), ratifiant l'accord conclu par échange de lettres entre le Ministre des Affaires Etrangères et l'Ambassadeur des Etats-Unis à Ankara les 21 et 31.1.1950, sur l'affectation de dollars à payer au personnel de l'aide technique de l'Administration de la coopération économique des Etats-Unis d'Amérique.

§ Loi No. 5676 du 14.7.1950 (J. off. No. 7564 du 24.7.1950), ratifiant l'accord de crédit entre la Turquie et la Banque pour le relèvement et la reconstruction du 7.7.1950.

§ Loi No. 5679 du 14.7.1950 (J. off. No. 7564 du 24.7.1950), ratifiant le Traité d'amitié, de conciliation et de règlement judiciaire entre la Turquie et l'Italie, signé à Rome le 24 mars 1950.

§ Loi No. 5689 du 8.12.1950 (J. off. Nos 7685 du 18.12.1950; 7686 du 19.12.1950; 7687 du 20.12.1950), annexe à la loi No. 5450 ratifiant la Convention internationale de télécommunications et les protocoles annexés, signés à Atlantic City en 1947.

§ Loi No. 5690 du 13.12.1950 (J. off. No. 7689 du 22.12.1950), ratifiant la Convention internationale du Travail No. 81 sur l'Inspection du Travail dans l'Industrie et le commerce, adoptée à la Conférence générale de l'Organisation du Travail de Genève en 1947.

B — LEGISLATION INTERNE :

1 — Lois (Kanunlar) :

§ Loi No. 5478 du 26.12.1949 (J. off. No. 7395 du 2.1.1950), concernant les modifications de l'art. 37 de la loi No. 5237 du 1.7.1947 sur les municipalités.

§ Loi No. 5502 du 4.1.1950 (J. off. No. 7402 du 10.1.1950), sur l'assurance maladie et maternité.

§ Loi No. 5516 du 18.1.1950 (J. off. No. 7413 du 23.1.1950), concernant l'assèchement des étangs et les terres ainsi obtenues.

§ Loi No. 5518 du 25.1.1950 (J. off. No. 7420 du 31.1.1950), portant addition de certains articles à la loi No. 3008 sur le travail.

§ Loi No. 5519 du 25.1.1950 (J. off. No. 7420 du 31.1.1950),
modifiant la loi No. 1515 du 2.6.1929 sur la vente d'immeubles.

§ Loi No. 5520 du 25.1.1950 (J. off. No. 7420 du 31.1.1950),
modifiant l'article 31 de la loi No. 2644 du 22.11.1934 relative
à la cadastration.

§ Loi No. 5521 du 30.1.1950 (J. off. No. 7424 du 4.2.1950),
sur les juridictions du travail.

§ Loi No. 5545 du 16.2.1950 (J. off. No. 7438 du 21.2.1950),
sur les élections législatives.

§ Loi No. 5547 du 20.2.1950 (J. off. No. 7442 du 25.2.1950),
relative au budget de l'Université d'Ankara (année 1950).

§ Loi No. 5549 du 20.2.1950 (J. off. No. 7443 du 27.2.1950),
sur le budget de l'Université d'Istanbul (année 1950).

§ Loi No. 5550 du 20.2.1950 (J. off. No. 7443 du 27.2.1950),
sur le budget de l'Université Technique d'Istanbul. (année 1950).

§ Loi No. 5561 du 25.2.1950 (J. off. No. 7445 du 1.3.1950),
sur le budget de l'année 1950.

§ Loi No. 5562 du 1.3.1950 (J. off. No. 7448 du 4.3.1950),
concernant les modifications de certaines dispositions de la loi
No. 4837 sur la constitution et la compétence de l'Office pour
la recherche du travail et des travailleurs (İş ve İşçi Bulma Kurumu).

§ Loi No. 5564 du 1.3.1950 (J. off. No. 7449 du 6.3.1950),
portant modification et adjonction de certains articles à la loi
No. 4772 concernant l'assurance pour accidents du travail, pour
les maladies professionnelles et l'assurance maternité.

§ Loi No. 5582 du 1.3.1950 (J. off. No. 7448 du 4.3.1950),
sur la forme que prendra le transfert dans le budget et au compte
du Trésor, de l'aide provenant du "programme de reconstruction
européenne" dans le cadre du plan Marshall.

§ Loi No. 5584 du 2.3.1950 (J. off. No. 7451 du 8.3.1950),
sur la poste.

§ Loi No. 5589 du 2.3.1950 (J. off. No. 7457 du 15.3.1950), prolongeant la durée de la loi No. 4582 concernant l'attribution de compétences pour conclure un accord de commerce provisoire avec des pays étrangers ainsi que des *modus vivendi* et des modifications de taxes douanières sur les matières entrant dans le cadre des questions ci-dessus, et pour la prise de mesures à l'égard des Etats qui ne veulent pas conclure de tels accords.

§ Loi No. 5590 du 8.3.1950 (J. off. No. 7457 du 15.3.1950), sur les Chambres de commerce.

§ Loi No. 5602 du 16.3.1950 (J. off. No. 7463 du 22.3.1950), modifiant l'art. 31 de la loi No. 2644 du 21.11.1934 sur la cadastration (enregistrement foncier).

§ Loi No. 5617 du 22.3.1950 (J. off. No. 7467 du 27.3.1950), sur la répression du vol des animaux.

§ Loi No. 5618 du 22.3.1950 (J. off. No. 7467 du 27.3.1950), concernant la modification de la loi No. 4753 du 11.4.1945 sur la distribution de terres cultivables aux agriculteurs.

§ Loi No. 5621 du 23.3.1950 (J. off. No. 7469 du 29.3.1950), modifiant certains articles, abrogeant l'article 28 et ajoutant deux articles provisoires à la loi sur l'Office des produits de la terre.

§ Loi No. 5622 du 23.3.1950 (J. off. No. 7469 du 29.3.1950), sur les recensements.

§ Loi No. 5627 du 23.3.1950 (J. off. No. 7473 du 3.4.1950), portant intégration de la Faculté des Sciences politiques à l'Université d'Ankara.

§ Loi No. 5628 du 23.3.1950 (J. off. No. 7469 du 29.3.1950), sur l'association du tabac turc.

§ Loi No. 5632 du 23.3.1950 (J. off. No. 7469 du 29.3.1950), sur la fondation de la Bibliothèque nationale.

§ Loi No. 5647 du 24.3.1950 (J. off. No. 7470 du 30.3.1950), sur l'encouragement au tourisme.

§ Loi No. 5653 du 24.3.1950 (J. off. No. 7473 du 3.4.1950), modifiant certains articles de la loi No. 3116 sur les forêts et ajoutant des articles à cette loi.

§ Loi No. 5654 du 24.3.1950 (J. off. No. 7471 du 31.3.1950), portant adjonction d'articles à la loi sur le passeport.

§ Loi No. 5656 du 24.3.1950 (J. off. No. 7471 du 31.3.1950), portant adjonction d'articles à la loi municipale No. 1580.

§ Loi No. 5665 du 16.6.1950 (J. off. No. 7535 du 17.6.1950), modifiant l'article 526 du code pénal turc.

§ Loi No. 5669 du 7.7.1950 (J. off. No. 7556 du 12.7.1950), ajoutant et modifiant des articles à la loi municipale No. 1580.

§ Loi No. 5670 du 7.7.1950 (J. off. No. 7556 du 12.7.1950), portant adjonction et abrogation d'articles à la loi sur l'administration générale des vilayets (départements).

§ Loi No. 5672 du 7.7.1950 (J. off. No. 7556 du 12.7.1950), sur l'adjonction d'articles, la modification de l'article 46 et l'abrogation d'articles à la loi No. 442 sur les villages.

§ Loi No. 5677 du 14.7.1950 (J. off. No. 7559 du 15.7.1950), relative à l'amnistie de certains délits et peines.

§ Loi No. 5680 du 15.7.1950 (J. off. No. 7664 du 24.7.1950), sur la presse.

§ Loi No. 5681 du 15.7.1950 (J. off. No. 7564 du 24.7.1950) sur les imprimeries.

§ Loi No. 5682 du 17.5.1950 (J. off. No. 7564 du 24.7.1950), sur le passeport.

§ Loi No. 5683 du 15.7.1950 (J. off. No. 7564 du 24.7.1950), sur le séjour et le voyage des étrangers en Turquie.

§ Loi No. 5686 du 6.12.1950 (J. off. No. 7679 du 11.12.1950), sur les mensualités, salaires, allocations diverses et autres dépenses du personnel de l'armée envoyé en territoire étranger dans l'unité militaire placée sous les ordres de l'O.N.U.

2 — Autres sources de droit.

a) Décisions de la Grande Assemblée Nationale Turque (*Türkiye Büyük Millet Meclisi Kararları*) :

§ Décision interprétative de loi (*Yorum*)

— No. 248 du 30.12.1949 (J. off. No. 7398 du 5.1.1950), portant sur les lois Nos. 1557 et 2507, concernant l'allocation et les frais de route des députés.

§ Décisions simples :

— No. 1686 du 25.1.1950 (J. off. No. 7420 du 31.1.1950), sur l'interprétation de l'article 5 provisoire du règlement (*Yönetmelik*) concernant l'enseignement et les examens de licence de la Faculté de droit de l'Université d'Ankara.

— No. 1695 du 22.5.1950 (J. off. No. 7513 du 23.5.1950), sur l'élection de Celal Bayar à la présidence de la République.

b) Décisions du Conseil des Ministres (*Bakanlar Kurulu Kararları*) :

§ Portant règlements d'administration publique (*Tüzükler*); (*):

— No. 3/10.773 du 27.2.1950 (J. off. No. 7458 du 16.3.1950) concernant le règlement d'administration publique préparé par le Ministère de l'Economie et du Commerce relatif au coton pressé.

— No. 3/11.000 du 6.4.1950 (J. off. No. 7490 du 22.4.1950), concernant le règlement d'administration publique relatif à l'assurance vieillesse préparé par le Ministère du Travail.

§ Autres décisions du Conseil des Ministres. (**):

— No. 3/11.940 du 20.9.1950 (J. off. No. 7648 du 4.10.1950), préparé par le Ministère de la Défense Nationale, conformément à l'article 3 de la loi No. 4790 ayant modifié la loi No. 1211, sur

(*) La constitution turque du 20 Avril 1924 dispose à l'article 52 que "pour déterminer le mode d'application des lois et en préciser les détails, à condition toutefois de ne pas y introduire de dispositions nouvelles, le Conseil des Ministres élabore des règlements d'administration publique (dénommés auparavant *Nizamnameler*, actuellement *Tüzükler*), qui doivent être soumis à l'examen du Conseil d'Etat.

Ces règlements entrent en vigueur après avoir été signés et promulgués par le Président de la République.

Au cas où l'un de ces règlements serait attaqué comme contraire à la loi, il appartiendrait à la Grande Assemblée Nationale de décider".

(**) Sans l'examen préalable du Conseil d'Etat mais portant la signature du Président de la République et de tous les Ministres.

l'application aux unités de l'armée turque mises à la disposition des Nations Unies en Corée des dispositions de certaines lois concernant l'état de guerre, (notamment les dispositions du Code pénal militaire, celles du code pénal turc se rapportant à l'état de guerre, celles du code de procédure militaire, celles sur la suspension d'articles concernant le statut des officiers, à partir du 20.9.1950.).

— Décision No. 3/11.704 du 10.8.1950 (J. off. No. 7583 du 15.8.1951.) préparée par le Ministère de l'Economie et du Commerce, présentée par ce même Ministère et concernant le régime du Commerce extérieur. Art. 1 : "Les transactions commerciales avec les pays ayant un accord de commerce et de paiement avec la Turquie se conforment aux dispositions de ces accords."

— Décision No. 11.762 du 28.8.1950 (J. off. No. 7597 du 1.9.1950), mettant en vigueur la décision proposée par le Ministre des Finances concernant la protection de la valeur de la monnaie turque.

c) Règlements simples ou arrêtés ministériels (*Yönetmelikler*) (*)

— Règlement préparé, conformément à l'article 10 de la loi universitaire No. 4936 du 13.5.1946, approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 6.6.1950 (J. off. No. 7532 du 14.6.1950), concernant l'enseignement et les examens à la Faculté de médecine d'Ankara.

— Règlement préparé conformément à l'article 10 de la loi universitaire No. 4936, approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 6.6.1950 (J. off. No. 7536 du 19.6.1950), concernant l'enseignement et les examens à la Faculté de Théologie de l'Université d'Ankara.

— Règlement préparé conformément à l'article 10 de la loi universitaire No. 4936, approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 20.6.1950 (J. off. No. 7548 du 3.7.1950), concer-

(*) Ils sont signés par le Ministre intéressé.

nant l'Institut de journalisme de la Faculté d'Economie de l'Université d'Istanbul.

— Règlement préparé par les Ministres de la Justice, des Finances et du travail, conformément aux articles 2 et 14 de la loi No. 5521 du 4.8.1950, approuvé par le Ministre du Travail (J. off. No. 7591 du 21.8.1951), concernant l'élection des représentants des employés et des employeurs qui ont compétence dans les tribunaux du travail, et sur l'indemnité qui leur est allouée.

— Règlement préparé, conformément à la loi universitaire No. 4936, par le Ministère de l'Éducation nationale (J. off. No. 7605 du 18.8.1950), concernant l'enseignement et les examens de licence de la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul.

A N N E E 1 9 5 1 :

A — ACTES INTERNATIONAUX (UNILATERAUX, BILATERAUX, MULTILATERAUX) :

§ Loi No. 5693 du 3.1.1951 (J. off. No. 7707 du 13.1.1951), ratifiant le protocole additionnel No. 2 (signé à Paris le 22.4.1950) à l'accord de paiements et de compensation du 7.9.1949 entre les pays européens pour la période 1949 - 1950 (Loi No. 5480 du 3.1.1950).

§ Loi No. 5697 du 12.1.1951 (J. off. No. 7710 du 17.1.1951), ratifiant l'accord de garantie conclu entre la Turquie et les représentants de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 19.10.1950.

§ Loi No. 5701 du 17.1.1951 (J. off. No. 7714 du 22.1.1951), ratifiant les lettres échangées entre la Turquie et la France le 20.7.1950, en vue de retirer le Liban de la liste des pays de la zone franc annexée à l'accord de paiements turco - français du 31 août 1946.

§ Loi No. 5702 du 17.1.1951 (J. off. No. 7714 du 22.1.1951), ratifiant l'accord conclu par échange de lettres du 24 août 1950 pour modifier l'article 5 de l'accord de paiements entre la Turquie et la Finlande, signé le 12.6.1948 (Loi No. 4971).

§ Loi No. 5703 du 17.1.1951 (J. off. No. 7714 du 22.1.1951), ratifiant les lettres échangées à Ankara le 12.5.1950 en vue de prolonger la durée de l'accord de paiements et de commerce du 7.6.1948 et le Protocole additionnel du 14.5.1949 entre la Turquie et la Suède.

§ Loi No. 5706 du 24.1.1951 (J. off. No. 7722 du 31.1.1951), ratifiant les lettres échangées entre le Ministre des Affaires étrangères de Turquie et le Ministre plénipotentiaire de Belgique le 29.6.1950, en vue de prolonger la durée de l'accord de paiements entre la Turquie et la coopération économique belgo - luxembourgeoise, conclu le 2.12.1948 (Loi No. 5685).

§ Loi No. 5707 du 24.1.1951 (J. off. No. 7722 du 31.1.1951), ratifiant l'accord de paiements et de commerce et un modus vivendi signé entre la Turquie et Israël à Ankara le 4 juillet 1950.

§ Loi No. 5708 du 24.1.1951 (J. off. No. 7722 du 31.1.1951), ratifiant les lettres concernant certains paiements, échangées à Francfort le 23.6.1950 entre la Turquie et les gouvernements militaires des zones d'occupation de la France, du Royaume Uni de Grande - Bretagne et des Etats - Unis d'Amérique.

§ Loi No. 5711 du 24.1.1951 (J. off. No. 7722 du 31.1.1951), ratifiant les lettres échangées les 30.9.1950 et 2.10.1950 entre la Turquie et la Grèce en vue de modifier la convention vétérinaire du 5.6.1938. (Loi No. 3630).

§ Loi No. 5756 du 26.3.1951 (J. off. No. 7774 du 2.4.1951), ratifiant l'accord sur le service aérien entre la Turquie et l'Égypte signé à Ankara le 12 avril 1950.

§ Loi No. 5777 du 28.5.1951 (J. off. No. 7824 du 2.6.1951), autorisant le gouvernement à adhérer à l'Union de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques. Texte turc de la Convention signée le 9 septembre 1886 à Berne, complétée à Berne le 20 mars 1914, modifiée à Rome le 2 juin 1928 et modifiée en dernier lieu à Bruxelles le 26 juin 1948.

§ Loi No. 5779 du 28.5.1951 (J. off. No. 7825 du 4.6.1951), ratifiant l'accord sur les communications aériennes entre la Turquie et le Brésil signé à Ankara le 21.9.1950.

§ Loi No. 5780 du 28.5.1951 (J. off. No. 7825 du 4.6.1951), ratifiant l'accord entre la Turquie et la France sur l'admission des stagiaires signé à Paris le 12.11.1950.

§ Loi No. 5790 du 20.6.1951 (J. off. No. 7844 du 26.6.1951), ratifiant les lettres échangées entre la Turquie et la France à Paris le 3.2.1951) en vue de permettre l'application des dispositions de l'article 8 de l'accord sur l'Union européenne des paiements signé à Paris le 19.10.1950.

§ Loi No. 5794 du 20.6.1951 (J. off. No. 7847 du 29.6.1951 et No. 7848 du 30.6.1951) ratifiant les documents contenant les règlements sur le télégraphe et le téléphone, le protocole final, les décisions et les vœux (révision de Paris, 1949) annexes à la Convention internationale de télécommunications (Atlantic City, 1947) ratifiée par la loi No. 5450.

§ Loi No. 5801 du 19.6.1951 (J. off. No. 7851 du 4.7.1951), ratifiant l'accord en vue de procurer l'aide technique à certains gouvernements dans la zone méditerranéenne, entre d'une part la Turquie et de l'autre, la F.A.O., l'O.N.U., et la Banque pour la reconstruction et le développement.

§ Loi No. 5808 du 2.7.1951 (J. off. No. 7854 du 10.7.1951), ratifiant le protocole contenant les listes A et B de marchandises échangées dans la période du 1er juillet 1950 au 30 juin 1951 entre la Turquie et la République fédérale d'Allemagne.

§ Loi No. 5813 du 18.7.1951 (J. off. No. 7866 du 24.7.1951), portant cessation de l'état de guerre avec l'Allemagne.

§ Loi No. 5824 du 1.8.1951 (J. off. No. 7880 du 9.8.1951), ratifiant le protocole signé à Paris le 19.9.1950, concernant l'application provisoire de l'accord sur le création de l'Union européenne des paiements et l'accord sur la constitution d'une Union européenne des paiements, signé à Paris le 19.9.1950, en vue de libérer les transactions économiques entre les pays faisant partie de la coopération économique européenne.

§ Loi No. 5834 du 8.8.1951 (J. off. No. 7884 du 14.8.1951), ratifiant la Convention internationale du Travail No. 98 du 1.7.1949

(Genève), concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective.

§ Loi No. 5835 du 8.8.1951 (J. off. No. 7884 du 14.8.1951); ratifiant la révision de 1949 de la Convention internationale du Travail No. 96 sur les bureaux de placement payants.

§ Loi No. 5836 du 8.8.1951 (J. off. No. 7884 du 14.8.1951), ratifiant la Convention signée à Berne le 13.5.1950, annexe à la Convention internationale de 1933, sur le transport des marchandises par voie ferrée.

§ Loi No. 5847 du 10.12.1951 (J. off. No. 7983 du 15.12.1951), ratifiant l'accord sur les paiements entre la Turquie et l'Iran et ses annexes, ainsi que l'accord en vue de faciliter et d'augmenter le transit et le transport des voyageurs et des marchandises, avec ses annexes, signés à Téhéran le 19.12.1949.

§ Loi No. 5848 du 10.12.1951 (J. off. No. 7983 du 15.12.1951), ratifiant l'accord sur les communications aériennes et son annexe entre la Turquie et l'Iran, signé le 5.2.1951 à Ankara.

§ Loi No. 5850 du 10.12.1951 (J. off. No. 7984 du 17.12.1951), autorisant le gouvernement à accéder à la Convention de Bruxelles du 1.12.1924 pour faciliter aux marins des navires de commerce les soins des maladies vénériennes.

§ Loi No. 5852 du 12.12.1951 (J. off. No. 7985 du 18.12.1951), ratifiant l'accord de Washington du 27.10.1950 sur un crédit de 30 millions de dollars, conclu entre la République turque et la Banque Export - Import agissant au nom des Etats - Unis.

§ Loi No. 5853 du 12.12.1951 (J. off. No. 7985 du 18.12.1951), ratifiant le protocole signé à Ankara le 31.1.1950 modifiant l'accord du 4.7.1948 sur la coopération économique entre la Turquie et les Etats - Unis.

B — LEGISLATION INTERNE

1 — Lois

§ Loi No. 5695 du 15.1.1951 (J. off. No. 7708 du 15.1.1951), modifiant l'article 200 du Code de procédure criminelle.

§ Loi No. 5719 du 23.2.1951 (J. off. No. 7745 du 27.2.1951),
modifiant le budget de l'année 1950.

§ Loi No. 5730 du 25.2.1951 (J. off. No. 7746 du 28.2.1951),
sur le budget de l'Université d'Istanbul (année 1951).

§ Loi No. 5731 du 25.2.1951 (J. off. No. 7746 du 28.2.1951),
sur le budget de l'Université Technique d'Istanbul (année 1951).

§ Loi No. 5745 du 27.2.1951 (J. off. No. 7748 du 2.3.1951),
modifiant la loi No. 4991 sur les mensualités des employés de l'Etat
se trouvant à l'étranger pour y assurer une fonction durable.

§ Loi No. 5750 du 28.2.1951 (J. off. No. 7746 supplémentaire
du 28.2.1951), sur la forme que prendra le transfert dans le budget
et au compte du Trésor de l'aide provenant du programme de res-
tauration européenne dans le cadre du plan Marshall.

§ Loi No. 5751 du 28.2.1951 (J. off. No. 7747 du 1.3.1951),
sur le budget de l'année 1951.

§ Loi No. 5752 du 2.3.1951 (J. off. No. 7751 du 6.3.1951),
abrogeant l'art. 40 de la loi sur l'assurance vieillesse.

§ Loi No. 5759 du 18.4.1951 (J. off. No. 7793 du 25.4.1951),
modifiant la loi No. 5621 sur l'Office des produits de la terre.

§ Loi No. 5766 du 16.6.1951 (J. off. No. 7816 du 24.5.1951),
modifiant l'article 65 et abrogeant l'article 66 de la loi No. 3780
du 26.1.1940 sur la sauvegarde nationale.

§ Loi No. 5775 du 23.5.1951 (J. off. No. 7823 du 1.6.1951),
sur la construction, l'agrandissement, la restauration, et l'équipe-
ment des ports.

§ Loi No. 5802 du 2.7.1951 (J. off. No. 7852 du 5.7.1951),
sur les sous-officiers.

§ Loi No. 5805 du 2.7.1951 (J. off. No. 7853 du 9.7.1951),
sur la création et les fonctions d'une haute organisation pour les
oeuvres anciennes immobilières et les monuments.

§ Loi No. 5806 du 2.7.1951 (J. off. No. 7853 du 9.7.1951),
sur un fonds de roulement concernant les publications religieuses.

§ Loi No. 5816 du 25.7.1951 (J. off. No. 7872 du 31.7.1951), relative aux délits commis contre Atatürk.

§ Loi No. 5817 du 27.7.1951 (J. off. No. 5873 du 1.8.1951), sur la prolongation des délais accordés à ceux qui, s'étant cachés ou ayant été déserteurs, ou en retard à l'appel, et bénéficiaires de la loi d'amnistie, se sont rendus à l'étranger à la suite des mesures de répression dont ils étaient l'objet, et sont de retour au pays.

§ Loi No. 5821 du 1.8.1951 (J. off. No. 7880 du 9.8.1951), encourageant les placements de capitaux étrangers.

§ Loi No. 5830 du 8.8.1951 (J. off. No. 7882 du 11.8.1951), interdisant aux organisations et aux établissements officiels l'aliénation des biens à titre gratuit en faveur des partis politiques et portant restitution au Trésor ou aux anciens propriétaires des immeubles ainsi aliénés aux partis politiques, à la suite de la dissolution des associations, ou des immeubles construits par ces partis dans l'intérêt général.

§ Loi No. 5837 du 9.2.1951 (J. off. No. 7885 du 15.8.1951), sur le paiement de leur salaire aux ouvriers pour les jours de repos hebdomadaire et pour les jours fériés.

§ Loi No. 5841 du 10.2.1951 (J. off. No. 7885 du 15.2.1951), modifiant l'article 9 de la loi No. 3399 ayant modifié certains articles de la loi sur les affaires de prêts à intérêts, ajoutant deux articles à cette loi et modifiant l'article 17 de la loi No. 2279.

§ Loi No. 5842 du 10.8.1951 (J. off. No. 7886 du 16.8.1951), sur la Société anonyme turque "Denizcilik Bankası" (Banque maritime).

§ Loi No. 5844 du 3.12.1951 (J. off. No. 7979 du 11.12.1951), modifiant les articles 141 et 142 du Code pénal.

§ Loi No. 5846 du 5.12.1951 (J. off. No. 7891 du 13.12.1951), sur les oeuvres intellectuelles et artistiques.

2 — Autres sources de droit :

a) Décision de la Grande Assemblée Nationale Turque (*Türkiye Büyük Millet Meclisi Kararı*) :

§ Décision simple No. 1739 du 3.8.1951 (J. off. No. 7881 du 10.8.1951), selon laquelle il n'y a pas lieu à interpréter les articles 1 et 7 de la loi No. 5677 sur l'amnistie des délits et des peines.

b) Décisions du Conseil des Ministres (*Bakanlar Kurulu Kararları*) :

§ Portant règlements d'administration publique (*Tüzükler*) :

— No 3/12564 du 20.2.1951 (J. off. No. 7764 du 21.3.1951), concernant le Règlement d'administration publique de la Caisse d'Épargne et de secours des P.T.T. (Ministère des communications).

— Décision No. 3/13.070 du 21.5.1951 (J. off. No. 7840 du 21.6.1951), concernant le règlement d'administration publique préparé par le Ministère de l'Économie et du Commerce, conformément à l'article 91 de la loi No. 5690 et relatif aux Chambres de commerce et d'Industrie ainsi qu'aux bourses de commerce.

— Décision No. 3/13227 du 6.6.1951 (J. off. No. 7863 du 20.7.1951), concernant le règlement d'administration publique sur la comptabilité de la Caisse des retraites de la République turque, préparé par le Ministère des Finances conformément à l'article 26 de la loi No. 5534 sur la Caisse des retraites.

— Décision No. 3.13417 du 21.7.1951 (J. off. No. 7899 du 1.9.1951) concernant le règlement d'administration publique prévu par l'alinéa F de l'article 39 de la loi No. 5634, préparé par une Commission interministérielle et relatif à la mise à la retraite, à titre de sanction, des fonctionnaires attachés à la Caisse des retraites de la République turque.

— Décision No. 3/13653 du 19.9.1951 (J. off. No. 7951 du 8.11.1951), concernant le règlement d'administration publique préparé par le Ministère des Finances d'après l'article 51 de la loi No. 5434 sur la Caisse des retraites de la République turque et relatif à la procédure et aux documents prouvant l'incapacité de travail.

§ Autres décisions du Conseil des Ministres :

— No. 3/12700 du 16.3.1951 (J. off. No. 7783 du 12.4.1951), concernant le règlement préparé par les Ministères de l'Intérieur

et de la Défense nationale, conformément à la loi 4066, sur l'évacuation totale ou partielle, en cas de nécessité, des villes bourgades et villages.

— Décision No. 3/12709 du 21.3.1951 (J. off. No. 7787 du 17.4.1951), sur la proposition du Ministère de l'Education nationale, approuvant les résolutions annexées prises par la Commission mixte de coopération culturelle turco - irakienne formée conformément au Protocole No. 3 du Traité d'amitié et de bon voisinage entre la Turquie et l'Irak, ratifié par la loi No. 5130 (12.9.1947).

— Décision No. 3/13.561 du 23.8.1951 (J. off. No. 7920 du 1.8.1951), donnant compétence au délégué permanent à l'O.N.U. pour signer, au nom de la République turque, le protocole de Torquay du 21 avril 1951 concernant l'approbation de l'accord provisoire du tarif douanier et de commerce; et décidant de mettre en accord les dispositions du protocole de Torquay avec la liste turque de commerce annexée préparée à la fin des pourparlers sur les tarifs ayant eu lieu entre le 8 septembre 1950 et le 21 avril 1951.

c) Règlements simples ou arrêtés ministériels (*Yönetmelikler*).

— Règlement élaboré conformément à l'article 10 de la loi universitaire No. 4936 du 13.6.1946, approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 8.3.1951, concernant la discipline des membres de l'enseignement de l'Université d'Istanbul (J. off. No. 7766 du 23.3.1951).

— Règlement élaboré conformément à l'article 10 de la loi No. 4936 le 30.4.1951 et approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 30.4.1951, concernant le doctorat vétérinaire de l'Université d'Ankara (J. off. No. 7810 du 16.5.1951).

— Règlement élaboré conformément à l'article 10 de la loi universitaire No. 4936, approuvé par le Ministre de l'Education nationale le 19.6.1951, relatif à la discipline des membres de l'enseignement de l'Université Technique d'Istanbul. (J. off. No. 7855 du 11.7.1951).

Ord. Prof. Dr. Ch. CROZAT
Assistant Dr. H. EROĞLU